



## ARRÊTÉ n° 2025 170

Mairie de NOGARO  
Arrondissement de Condom  
Département du Gers

**Arrêté permanent instaurant une interdiction de stationnement Place Alsace Lorraine les jours de marché**

Le Maire de NOGARO,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits des libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2213-1 et L. 2213-2, article n° 2 ;

VU le code de la sécurité intérieure, notamment l'article L. 511-1 ;

VU le code de la route ; les textes législatifs et réglementaires ;

VU le code de la voirie routière ;

VU le décret n° 2012-1109 du 1<sup>er</sup> octobre 2012 relatif à la protection des transports de fonds ;

VU l'arrêté interministériel du 29 décembre 2024 ;

CONSIDERANT que la réglementation du stationnement répond à une nécessité d'ordre public et d'intérêt général ;

CONSIDERANT qu'il convient d'interdire le stationnement des véhicules Place Alsace Lorraine les jours de marché ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le stationnement des véhicules est interdit Place Alsace Lorraine tous les mercredis matins et tous les samedis matins de 06 heures à 15 heures.

**Article 4** : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément au règlement en vigueur.

**Article 5** : Le Maire de Nogaro, l'Agent de Surveillance de la Voie Publique, le Commandant de Brigade de la gendarmerie, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à la mairie de Nogaro  
Le 6 novembre 2025  
Le Maire de Nogaro  
Christian PEYRET



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal Tribunal administratif Pau 64000 - Villa Noulibus 50 cours Lyautey CS 50543 64010 Pau Cedex; Téléphone : [05 59 84 94 40](tel:0559849440) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

